

Club Arc-en-Ciel

Invitation au Bal Costumé du Club ARC-EN-CIEL le SAMEDI 8 AVRIL 2023 à 14H 30 Salle des Fêtes de NESPOULS.

Animation Francis DEVAUX. La journée se terminera par un repas Franco-Portugais, uniquement sur réservations auprès de Jean-Louis au 06.71.92.87.76 ou Martine 06.85.52.09.48.

Ne pas oublier d'apporter vos couverts.



Foyer rural

Pour publication au bulletin du mois d'avril 2023, le Foyer -Rural organise son traditionnel Vide -Grenier et Marché d'Antan, le dimanche 04Juin2023, toute la journée, dans le bourg et voie romaine. Tarifs :: 5 mètres linéaires : 10 Euros au détail ; 2,5 Euros le mètre linéaire. Inscriptions uniquement sur réservation accompagnées du règlement, avant le 20 Mai 2023. Pas d'attribution d'emplacements le jour du vide -grenier. Sur place, buvette et petite restauration.

La Course de Léa

LA COURSE DE Léa
Ou la COUSE comme aurait pu écrire Léa
1ÈRE ÉDITION!
DIMANCHE 16 AVRIL
DEPART DE LA COURSE À 9H00
ARRIVÉE ET INSCRIPTIONS À PARTIR DE 8H00

5KM ET 12KM
EN MARCHANT OU EN COURANT !!
COURSE SANS CHRONO

LE FOYER RURAL DE NESPOULS S'ENGAGE AVEC NOUS

RENDEZ-VOUS A BEVEYRE NESPOULS 19600
COORDONNÉES GPS DU POINT DE RENDEZ-VOUS
45.060579, 1.487071

CAGNOTTE ÉGALEMENT SUR PLACE
VENEZ NOUS VOIR !
PARTICIPATION POSSIBLE SUR NOTRE CAGNOTTE EN LIGNE !! RDV SUR NOTRE PAGE FACEBOOK OU SUR LE LIEN CI DESSOUS
[HTTPS://WWW.ONPARTICIPE.FR/CAGNOTTES/Q8N13PAJ](https://www.onparticipe.fr/cagnottes/q8n13PAJ)

ADULTES ET + DE 12ANS : 10€
ENFANTS (-DE 12ANS) : 5€

INFO ET INSCRIPTION AU 06.80.36.07.62
sur inscription de préférence PLACES LIMITÉES

BÉNÉFICES INTÉGRALEMENT REVERSÉS AU POINT ROSE

RAVITAILLEMENTS SUR PLACE OFFERT PAR NOS PARTENAIRES POUR LES PARTICIPANTS

Logos partenaires : L'optimiste, 3CAVES, Tentation, Océane, Poullet, Rotisseur, Traiteur, Inter Sport Brive, Poullet, Rotisseur, Traiteur, Infirmeries de Nespoûls.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES MAIRIE

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h00

Mardi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h. Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96

Ecole & Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

MAISON MÉDICALE

maison-medicale-montplaisir.fr

Médecins généralistes

Ophélie BUGEAUD

05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Hypnothérapie

Jérôme CUSSAT 07 88 08 50 87

Infirmière

C. CLAUZEL-RUBELLIN.06 80 02 04 00

Orthophoniste

L. ORRETEGUY : 06 89 07 03 97

Praticienne en psychothérapie

C. DELBOS : 06 14 75 54 46

Sophrologue certifiée

C. LAPLACE : 06 75 39 82 16

Réflexologue plantaire

C. FRUCTUOSO : 06 88 59 64 65

Assistances maternelles

Sandra RENAULT La Borie Basse

06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

06 22 53 15 31

Brigitte TILLET

724, route de La Brande. 06 08 35 76 98

Gwendoline FAQUET

360, route de Noailles. 06 25 95 37 41

Assistante sociale

Valérie SEGURA : 05 19 07 83 20

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT : 05 87 43 92 90

SAMU : 15. POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

ERDF Dépannage électricité :

0972 675 019

SUEZ (Gestion de l'eau)

Service clientèle : 05 67 80 67 68

Urgences techniques : 05 67 80 67 69

Tresorerie de Brive :

05 55 17 77 20

Accueil paroisse :

Saint-Martin : 09 62 24 95 50

Messe le 23 avril

à 9h30.

LE BULLETIN MUNICIPAL DE JUGEALS-NAZARETH



Avril 2023

Le mot du Maire, Gérard BAGNOL



Un peu de retard pour la sortie de ce bulletin afin d'y inclure les informations du budget 2023 ainsi que le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal du jeudi 23 Mars. Richard Landraud, 1^{er} adjoint et vice-président de la commission investissement a été chargé de vous faire une présentation et analyse du budget 2023 dans ce bulletin.

Cependant, quelques mots sur les principaux travaux et achats qui vont être réalisés en 2023 : les travaux de voiries de la route de la Lune vont enfin être réalisés, maintenant que l'enfouissement de l'ensemble des réseaux est terminé. La dépose des réseaux aériens a commencé. Le passage du Kibboutz, la rue Jean Moulin et le parking situé entre le city-stade et le local technique seront aussi traités. A savoir que l'ensemble de ces travaux seront exécutés 1^{er} semestre 2023 en reste à réaliser de 2022. Pour rappel le montant total de cet investissement s'élève à 79 105 € il est subventionné par du fond de soutien territorial de l'AGGLO, de la DETR (l'état) ainsi que par le conseil départemental. Le montant de l'ensemble de ces aides s'élève à 46 425 €.

Un aménagement d'espace public va être aussi réalisé sur la réserve foncière à proximité du city-stade et du terrain de pétanque. Ces installations à destination des familles et des jeunes enfants comprendront deux tables de pique-nique et une poubelle en béton couleur bois. Puis enfin deux jeux à destination des plus petits qui n'avaient rien à disposition adapté à leur âge. Le montant de l'achat de ces équipements s'élève à 8 713 €. Une subvention auprès de l'état (DETR) est demandée pour un montant de 2 904 €. L'installation aux normes sera réalisée par nos agents techniques et sera ensuite contrôlée par un organisme habilité. A savoir que ces équipements nous été très demandés par bon nombre d'entre vous.

Puis enfin, nous allons devoir faire des travaux obligatoires dans le bâtiment école maternelle (le plus récent). Dans le compte rendu du dernier conseil municipal intégré dans le bulletin de Mars vous avez pu voir que les analyses obligatoires de la qualité de l'air n'étaient pas totalement satisfaisantes concernant la quantité de formaldéhyde. Des investigations complémentaires ont été réalisées qui ont fait ressortir la source de l'anomalie. Il s'agit de l'aménagement fixe de la quasi-totalité des placards intégrés aux parois des cloisons. Le laboratoire indépendant a préconisé l'installation d'une ventilation mécanique adaptée au bâtiment. Précisant que de remplacer ces placards serait moins concluant que la ventilation : plus les matériaux sont récents et plus ils peuvent dégager des substances dans l'air. Devant cette problématique sérieuse, nous avons eu une réunion en mairie le 2 Mars avec le maire, les adjoints, le directeur de l'école et l'ARS ainsi que la DDT. Cette rencontre a permis à l'Agence Régionale de Santé de nous confirmer les préconisations du laboratoire. Nous avons commandité une étude avec un cahier des charges indispensable pour la réalisation de ces travaux. Cette étude est en cours par le cabinet DEJANTE pour un montant de 4 260 €. Dès que celle-ci sera rendue, une entreprise sera choisie afin de réaliser ces travaux très rapidement. Evidemment en attendant nous appliquons les consignes de l'ARS, à savoir l'aération des locaux.

Comme chaque année, vous êtes invités à la commémoration de la cérémonie du lundi 8 mai au monument aux morts à 11h. A l'issue de celle-ci un vin d'honneur sera servi salle Roger Verdier.

Le Maire, Gérard BAGNOL